

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE MARS 2017 tenue le 6 mars 2017  
au Centre des loisirs à dix-neuf heures ( 19 h 00 ) et à laquelle sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères)

Patrice Tondreau

Marie Tanguay

Éric Guillemette

Alexandre Guay

Mario Cantin

Josée Audet

Absence motivée : aucune

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Richard Galibois, maire.

Est aussi présent Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier.

### **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Considérant qu'il y a quorum Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

### **2. ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE FÉVRIER
4. GESTION FINANCIÈRE
  - 4.1 COMPTES À PAYER
  - 4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE FÉVRIER
5. RÉGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
  - 5.1 TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES DE DÉNEIGEMENT, HIVER 2016-2017 (V17-001)
  - 5.2 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE LOCATION D'UN PHOTOCOPIEUR ET D'UNE IMPRIMANTE MULTIFONCTION (T17-001)
  - 5.3 ACCEPTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 DE L'OMH
  - 5.4 CONTRAT D'ENTRETIEN PRÉVENTIF, UNITÉS DE CLIMATISATION
  - 5.5 CONTRAT DE CONCEPTION DE PLANS D'AMÉNAGEMENT ET D'AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX
6. URBANISME
  - 6.1 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIFS D'URBANISME
  - 6.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONSTRUCTION D'UN PISCINE CREUSÉE COUVERTE D'UN AUVENT RÉTRACTABLE DANS LA MARGE AVANT, 281, BOUL. BLAIS EST (D17-016)
  - 6.3 CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE, 23, RUE DU CAPITAINE (D17-018)
  - 6.4 CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE, 57, RUE MARIETTE-DALLAIRE (D17-020)
7. AUTORISATIONS
  - 7.1 DROIT DE PASSAGE, LE RELAIS À VÉLO ALDO DESCHÊNES VIA CAPITALE
  - 7.2 UTILISATION DU CENTRE DES LOISIRS ET DE SES TERRAINS POUR LA FÊTE DES ARTS ET TRADITIONS
  - 7.3 SOIRÉE DE LA BIÈRE QUÉBÉCOISE, AVANCE DE FONDS
  - 7.4 UTILISATION DU CENTRE DES LOISIRS POUR LE SOUPER BÉNÉFICE DE LA MAISON HÉLÈNE CARON
8. AUTRE
9. CORRESPONDANCE
  - 9.1 INVITATION AU RENDEZ-VOUS DE LA RURALITÉ 2017
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. LEVÉE DE LA RÉUNION

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE FÉVRIER**

2017-026

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay

APPUYÉ PAR : Josée Audet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 6 février 2017.

ADOPTÉE

#### 4. GESTION FINANCIÈRE

##### 4.1 COMPTES À PAYER

2017-027

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette  
APPUYÉ PAR : Mario Cantin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE PAYER les comptes suivants :

Fournisseurs	détails	montant	
Hydro-Québec	station pompage Peupliers	791,67	
	centre des loisirs	1 491,66	
	éclairage public (janvier)	1 803,53	
	éclairage public (février)	1 648,93	
	étangs	2 903,71	
	usine traitement eau	1 970,21	10 609,71
Telus	téléphone poste incendie	97,65	
	téléphone	792,09	889,74
MRC de Montmagny	collecte sélective janvier	1 557,42	
SCA Rivière-du-Sud	quincaillerie	375,22	
Receveur général du Canada	DAS février 2017	1 330,88	
Revenu Québec	DAS février 2017	3 556,72	
CARRA	février 2016	483,84	
Kemira	pass	4 303,80	
Postes Canada	envoi journal février	128,99	
CIM	soutien technique pour serveur	129,35	
Réal Huot inc.	matériels voirie	653,38	
SAAQ	immatriculation	3 406,63	
ADMQ	guide gestion documents	97,73	
Commerçants de la Chaudière	envoi Dicom	14,71	
Propage GRG	garage municipal	386,47	
	poste incendie	305,84	692,31
Propage GRG	garage municipal	250,20	
	poste incendie	296,67	546,96
Pagenet	pagettes service incendie	138,48	
Financière Banque Nationale	remb. prêt aqueduc rte 132	62 615,45	
Ville de Montmagny	formation pompier	146,44	
Receveur général	licence radio service incendie	270,00	
Alarmes LBI	centre des loisirs	261,45	
	immeuble municipal	261,45	522,90
Corporation Touristique	1 <sup>er</sup> vers. quote-part	7 500,00	
Transport Adapté Vieux Quai	février	201,26	
Multi-Services Mty L'Islet	cadenas	172,46	
	clés gym	129,35	301,81
Regie gestion mat. Rés. Mauricie	janvier 2017	4 771,60	
Benoit Baillargeon inc.	réparation pompes Princ. Ouest	474,62	
Electro-Chocs	caisses de son patinoire et loisirs	517,28	
Communications Imago	2 <sup>e</sup> vers site internet	3 449,24	
Marc-André Paré	consultant RH	479,06	
Xerox	compteur de copies	676,57	
Environex	test d'eau	94,28	
Gaudreau Environnement inc.	contrat vidange janvier	5 979,75	
Entreprises F.M. Roy inc.	4 <sup>e</sup> vers. déneigement	27 767,27	
	4 <sup>e</sup> vers. route St-François	3 006,91	30 774,18
Arrêt Stop	essence voirie	176,90	
	essence service incendie	115,00	
	diesel Fête d'hiver	11,01	302,91
Signalisation Lévis	signalisations Faubourg	9 025,71	
Service incendie	février 2017	816,70	

##### **Certificats de disponibilité de crédits**

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 157 835,63 \$

Martin Turgeon

##### 4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE FÉVRIER

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général du rapport de conciliation bancaire au 1<sup>er</sup> mars 2017.

2017-028

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ACCEPTER le rapport de conciliation bancaire tel que présenté.

ADOPTÉE

## **5. RÈGLEMENT – SOUMISSIONS – CONTRATS**

### **5.1 TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES DE DÉNEIGEMENT, HIVER 2016-2017 (V17-001)**

Afin de compenser l'entrepreneur en déneigement, Les Entreprises F. M. Roy, pour les travaux supplémentaires requis suite à l'ajout de nouvelles rues depuis l'adjudication du contrat de déneigement, en 2013.

CONSIDÉRANT l'ajout du secteur du Faubourg, de la nouvelle rue Pierre-Lavallée, de la rue Gérard Tanguay et la fermeture d'une section de l'ancienne rue Pierre Lavallée;

CONSIDÉRANT QUE le tarif au kilomètre pour les travaux supplémentaires correspond au taux moyen au kilomètre du présent contrat.

2017-029

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin

APPUYÉ PAR : Éric Guillemette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE

D'ACCEPTER la proposition des Entreprises F. M. Roy au montant de 12 960 \$ pour le déneigement de l'ensemble des nouvelles rues.

ADOPTÉE

### **5.2 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE LOCATION D'UN PHOTOCOPIEUR ET D'UNE IMPRIMANTE MULTIFONCTION (T17-001)**

Renouvellement du contrat de service et de location pour l'impression des documents municipaux et du journal Le Berthelais.

CONSIDÉRANT les propositions reçues de la part des entreprises Copieurs BG, MonBuro.ca et Balkans Madawaska pour des produits des marques Xerox, Canon et Kyocera;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de Balkans Madawaska pour les modèles Xerox 7970i et 6515 constitue l'offre la plus intéressante et permet des économies substantielles par rapport à l'ancien contrat, soit plus de 6 000 \$ par année;

CONSIDÉRANT QUE Balkans Madawaska s'engage à racheter l'actuel contrat de location sans charge pour la Municipalité.

2017-030

IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Audet

APPUYÉ PAR : Marie Tanguay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Balkans Madawaska selon les termes de la soumission déposée;

D'AUTORISER le maire Richard Galibois et le directeur général Martin Turgeon à signer le contrat au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

### **5.3 ACCEPTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 de L'OMH**

Revenus :		48 120 \$
Dépenses :	administration	10 444 \$
	Conciergerie et entretien	10 035 \$
	Énergie, taxes, assurances, sinistres	23 134 \$
	Rempl., améliorations/modernisations	2 850 \$
	Financement	37 412 \$
	Services à la clientèle	3 313 \$
Total des dépenses		87 188 \$
Déficit		39 068 \$
Contributions :		
	Société d'habitation du Québec	35 161 \$
	Avances temporaires	22 550 \$
	Municipalité	3 907 \$

2017-031

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay

APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :  
D'ACCEPTER les prévisions budgétaires 2017 de l'OMH, telles que présentées.  
ADOPTÉE

**5.4 CONTRAT D'ENTRETIEN PRÉVENTIF, UNITÉS DE CLIMATISATION**  
Proposition de Cytech Corbin pour l'entretien préventif des unités de climatisation du centre des loisirs et du bureau municipal. La proposition prévoit deux visites de vérification, soit en avril et octobre 2017, le coût total du contrat est de 688 \$ avant taxes.

2017-032 IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette  
APPUYÉ PAR : Mario Cantin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :  
D'OCTROYER le contrat de 688\$ à Cytech Corbin.  
ADOPTÉE

**5.5 CONTRAT DE CONCEPTION DE PLANS D'AMÉNAGEMENT ET D'AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX**  
Proposition de Yannick Savard pour des services de conception de plans d'aménagement pour des modifications au bâtiment de la piscine, l'amélioration du gym et différents autres travaux d'aménagement de bâtiments municipaux.

2017-033 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à octroyer différents mandats à M. Savard, au taux horaire de 30 \$ /h, jusqu'à concurrence de 5 000 \$.  
ADOPTÉE

## **6. URBANISME**

### **6.1 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIFS D'URBANISME**

Conformément aux articles 146, 147 et 148 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et au règlement numéro 170 de la Municipalité, le conseil doit nommer par résolution, les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité.

CONSIDÉRANT l'appel de candidature publié dans le journal Le Berthelais d'octobre 2016;

CONSIDÉRANT le nombre de sièges à combler et les candidatures présentées.

2017-037 IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette  
APPUYÉ PAR : Alexandre Guay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
DE NOMMER Mme Fabienne Morin et Messieurs Esdras Gagnon et Yannick Savard à titre de représentants des citoyens au sein du CCU;

DE NOMMER Mme Josée Audet à titre de représentante du conseil municipal;

DE RENOUVELER les mandats du conseiller Patrice Tondreau et des citoyens Messieurs Jacques Parent et Raynald Galibois pour une période de deux ans.

ADOPTÉE

### **6.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONSTRUCTION D'UN PISCINE CREUSÉE COUVERTE D'UN AUVENT RÉTRACTABLE DANS LA MARGE AVANT, 281, BOUL. BLAIS EST (D17-016)**

Projet de construction d'une piscine creusée avec un auvent rétractable en marge avant. Il y a déjà un garage en place et une haute haie le long de la route 132. La topographie du terrain rend impossible l'installation dans la cours arrière.

Le projet contrevient à l'article 3.1.5.4 du règlement de zonage : Les piscines sont permises dans les cours arrières et latérales.

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande le 28 février dernier et recommande à la Municipalité d'autoriser le projet avec la condition suivante :

- Localiser le filtreur dans le garage et positionner la thermopompe de manière à minimiser les nuisances pour le voisinage.

2017-034 IL EST PROPOSÉ PAR : Patrice Tondreau  
APPUYÉ PAR : Mario Cantin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS  
PRÉSENTS :  
D'AUTORISER la délivrance du permis de construction.

ADOPTÉE

**6.3 CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE, 23, RUE DU  
CAPITAINE (D17-018)**

Construction d'une résidence plain-pied unifamiliale de 38' x 30' de forme irrégulière.  
Les matériaux du parement extérieur sont de pierre dans le bas des fenêtres et de fibro-  
ciment dans les teintes de gris. Un cabanon est déjà prévu aux plans.

Le projet est soumis au PIIA.

CONSIDÉRANT QUE le style architectural permet de préserver les principales  
caractéristiques d'implantation du secteur;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande le 28 février dernier et recommande à  
la Municipalité d'autoriser le projet.

2017-035 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Éric Guay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS  
PRÉSENTS :  
D'AUTORISER la délivrance du permis de construction.

ADOPTÉE

**6.4 CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE, 57, RUE  
MARIETTE-DALLAIRE (D17-020)**

Construction d'une résidence plain-pied unifamiliale de 38' x 28'. Les matériaux du  
parement extérieur sont de pierre en bas des fenêtres et de Canoxel dans les teintes de brun  
avec des détails kaki. Le toit est en bardeau noir et les fenêtres noires.

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande le 28 février dernier et recommande à  
la Municipalité d'autoriser le projet tel que présenté.

2017-036 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tangay  
APPUYÉ PAR : Mario Cantin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS  
PRÉSENTS :  
D'AUTORISER la délivrance du permis de construction.

ADOPTÉE

**7. AUTORISATIONS**

**7.1 DROIT DE PASSAGE, LE RELAIS À VÉLO ALDO DESCHÊNES VIA  
CAPITALE**

À la demande du Ministère des Transport, le comité organisateur demande l'autorisation à  
la Municipalité pour passer sur notre territoire, le 3 juin 2017 vers 9h00.

2017-038 IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Guay  
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS  
PRÉSENTS :  
D'AUTORISER le passage du Relais à Vélo Aldo Deschênes.

ADOPTÉE

**7.2 UTILISATION DU CENTRE DES LOISIRS ET DE SES TERRAINS POUR LA  
FÊTE DES ARTS ET TRADITIONS**

Dans le cadre de la 20e édition de la Fêtes de Arts et Traditions, le comité organisateur  
demande l'autorisation d'utiliser le Centre des loisirs et ses terrains. L'évènement s'y  
tiendra du 8 au 11 septembre 2017.

2017-039 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Josée Audet  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS  
PRÉSENTS :  
D'AUTORISER à la Corporation Touristique de Berthier-sur-Mer, l'utilisation, à titre  
gracieux, du site du Centre des loisirs.

ADOPTÉE

### **7.3 SOIRÉE DE LA BIÈRE QUÉBÉCOISE, AVANCE DE FONDS**

L'évènement aura lieu le 7 avril prochain au Centre des loisirs de Berthier-sur-Mer et génère des bénéfices pour les loisirs de la Municipalité. Une publicité suivra dans la prochaine parution du journal Le Berthelais.

2017-040 IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette  
APPUYÉ PAR : Josée Audet  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'AUTORISER une avance de fonds de 5 000 \$ pour la soirée de la bière québécoise 2017.

ADOPTÉE

### **7.4 UTILISATION DU CENTRE DES LOISIRS POUR LE SOUPER BÉNÉFICE DE LA MAISON HÉLÈNE CARON**

En préparation pour l'organisation d'un souper bénéfice au Centre des loisirs qui se tiendra le 6 mai prochain, le comité de financement sollicite la collaboration de la Municipalité pour un prêt sans frais des locaux et une aide à l'impression des billets.

2017-041 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Mario Cantin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
DE PRÊTER le centre des loisirs et procurer une aide pour l'impression des billets.

ADOPTÉE

## **8. AUTRE**

## **9. CORRESPONDANCE**

### **9.1 INVITATION AU RENDEZ-VOUS DE LA RURALITÉ 2017**

L'évènement se tiendra le 29 mars prochain dans la municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud. Une invitation sera envoyée aux membres du conseil municipal.

## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Proposition de Francine Bouffard pour la présentation d'un calendrier indiquant toutes les activités de la Municipalité dans le journal Le Berthelais. Le conseil l'invite à prendre contact avec Jonathan Blouin du service des loisirs.

## **11. LEVÉE DE LA RÉUNION**

2017-042 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Josée Audet  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
DE TERMINER la réunion à 19 h 28

ADOPTÉE

Maire :

Directeur général et secrétaire-trésorier :